



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-deuxième session

182 EX/7

PARIS, le 3 août 2009
Original anglais

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'UNESCO POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE (IIRCA) SUR LES ACTIVITÉS DE L'INSTITUT EN 2008-2009

Résumé

Conformément aux dispositions de l'article IV (6) des Statuts (résolution 30 C/8), le Conseil d'administration de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) soumet à la Conférence générale, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, le rapport sur les activités de l'Institut pour 2008-2009 destinées à renforcer les capacités nationales dans le cadre de la politique générale de l'UNESCO et plus particulièrement au regard du Cadre d'action de Dakar.

Le document 35 C/REP/6, qui est joint en annexe, contient ledit rapport et est, en l'occurrence, soumis au Conseil exécutif pour examen.

Aucune décision requise.



Conférence générale
35^e session, Paris 2009

rep

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport

35 C/REP/6
24 juillet 2009
Original anglais

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL
DE L'UNESCO POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE (IIRCA)
SUR LES ACTIVITÉS DE L'INSTITUT EN 2008-2009**

PRÉSENTATION

Source : Article IV (6) des Statuts de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) (résolution 30 C/8).

Objet : Le présent rapport fait le point sur les activités menées par l'Institut en 2008-2009 afin de renforcer les capacités nationales dans le cadre de la politique générale de l'UNESCO, plus particulièrement au regard du Cadre d'action de Dakar.

1. Le présent rapport fait le point sur les activités menées par l'Institut international de l'UNESCO aux fins du renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) et donne un aperçu du soutien financier reçu de la part de l'UNESCO et de ses partenaires en 2008-2009. Il fournit également les dernières informations en date quant aux nouvelles initiatives prises en vue de renforcer les capacités internes du personnel d'encadrement de l'Institut et d'accroître l'efficacité de son fonctionnement à tous les niveaux.

ANTÉCÉDENTS

2. Conformément aux priorités sectorielles biennales pour 2008-2009, ainsi qu'à la vision et à la mission définies pour le grand programme I, l'IIRCA a été invité par la Conférence générale, à sa 34^e session, à contribuer à la mise en œuvre des axes d'action suivants :

- (a) Axe d'action 2 : en développant les capacités d'élaboration de politiques, de planification, de suivi et d'évaluation en rapport avec le perfectionnement des enseignants en Afrique.

- (b) Axe d'action 3 : en encourageant le dialogue sur les politiques ainsi que la recherche et la formulation de normes dans le domaine de la formation des enseignants en Afrique.

3. À cette fin, l'Institut a été prié d'apporter son soutien à l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) en coopération avec les divisions concernées au Siège et avec le Bureau de l'UNESCO à Dakar et Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA), en collaborant étroitement avec les bureaux hors Siège de la région et avec l'Union africaine afin d'assurer le succès de la deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique. L'IIRCA a également été prié de consolider ses partenariats avec les parties prenantes concernées, en particulier avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la Banque africaine de développement (BAD) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA).

4. Les résultats escomptés sont les suivants :

- (a) Résultat escompté 1 : Renforcement des capacités des ministères de l'éducation et des établissements de formation des enseignants dans un certain nombre de pays, et tout particulièrement dans les pays participant à l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA).
- (b) Résultat escompté 2 : Réalisation et diffusion de recherches de qualité sur le recrutement, la formation, la rétention et le bien-être des enseignants dans un certain nombre de pays.
- (c) Résultat escompté 3 : Appui aux efforts menés au plan national en vue d'atteindre les objectifs de l'EPT, au moyen d'une formation à l'utilisation des TIC dans l'éducation et à l'intention des directeurs et gestionnaires d'établissements scolaires, dans un certain nombre de pays.
- (d) Résultat escompté 4 : Renforcement des partenariats efficaces avec les parties prenantes concernées dans le domaine de la formation des enseignants, tout particulièrement dans les pays participant à l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique (TTISSA).

PRODUITS ET RÉALISATIONS

Résultat escompté 1 : Renforcement des capacités des ministères de l'éducation et des établissements de formation des enseignants dans un certain nombre de pays, tout particulièrement dans les pays participant à l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA)

5. Les produits et réalisations ci-après correspondent à ce résultat escompté :

- (a) on a achevé la mise au point de quatre modules de formation dans le cadre d'un projet extrabudgétaire : ils sont actuellement utilisés en Afrique, où ils sont expérimentés en Sierra Leone, en République-Unie de Tanzanie, en Guinée, au Niger et au Nigéria. Quelque 237 chefs d'établissement de formation d'enseignants ont assisté aux ateliers organisés à ce titre ;
- (b) la préparation au diplôme supérieur d'enseignement à distance (PGDDE), assuré par l'IIRCA en coopération avec l'Université nationale ouverte Indira Gandhi au Malawi et au Swaziland se déroule comme prévu ; 32 formateurs d'enseignants dispensent des cours à cet effet dans les deux pays ;
- (c) un atelier de formation sur la rédaction de modules pour les programmes d'enseignement à distance en Sierra Leone a été organisé par le personnel de l'IIRCA

dans le cadre de sa collaboration avec le BREDA aux fins de la mise en œuvre du CapEPT en Sierra Leone ;

- (d) un stage de formation sur le thème « Contextualiser l'enseignement de la science en Afrique en utilisant les logiciels libres » a été organisé au Malawi. La formation a eu lieu en décembre 2008 et 21 formateurs d'enseignants en science venus de cinq centres de formation des enseignants au Malawi y ont assisté. Les participants ont mis au point des cours types prenant en considération la situation propre au Malawi ;
- (e) trois ateliers sur les femmes et l'exercice des responsabilités dans l'éducation ont été organisés dans trois pays d'Afrique (le Cameroun, le Nigéria et le Burundi), le nombre de participants variant entre 40 et 60 dans chacun des pays. Le relais de Pretoria a coordonné ces ateliers et sollicité des fonds auprès de l'UNICEF pour financer l'atelier du Burundi ;
- (f) la Guinée a reçu une aide pour la validation de modules de sciences et technologie, de sciences humaines et d'éducation physique, ainsi que pour la conception de modules destinés à un programme de formation sur l'approche modulaire de la formation pédagogique. De même, le relais de Dakar a aidé le Niger à valider des modules de formation à l'enseignement en classe unique et a par ailleurs formé 65 enseignants, inspecteurs et membres du personnel compétent du Ministère de l'éducation à l'utilisation correcte des modules produits. Pour sa part, la Guinée-Bissau a tiré profit de l'évaluation d'un document d'orientation sur la formation préalable et en cours d'emploi des enseignants, dont le programme est conçu pour intégrer des éléments et des activités portant sur l'éducation à la paix ;
- (g) pour que les pays francophones d'Afrique bénéficient, au même titre que les pays anglophones du continent, des services de l'IIRCA, une version française des modules de formation à la direction et à la gestion des établissements scolaires a été mise au point. L'IIRCA a alors pu former 52 directeurs d'école et inspecteurs en République centrafricaine, en juin 2008. En juillet 2008, une formation similaire a eu lieu au Burkina Faso, à l'intention de 60 collègues assurant la gestion de l'éducation au niveau des écoles et des districts du pays. Un accord a été conclu avec le Bureau de l'UNICEF du Burkina Faso, grâce auquel cette formation pourra être dispensée ailleurs ;
- (h) un rapport sur la situation des établissements de formation des enseignants dans 10 pays de la TTISSA – Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Éthiopie, Ghana, Guinée, Madagascar, Niger – a été produit ;
- (i) un plan stratégique de promotion et de communication a été conçu, qui présente une synthèse de données et d'informations relatives à des partenaires potentiels. Il propose des stratégies d'engagement conformes aux valeurs et convictions communes aux entités visées.

Résultat escompté 2 : Réalisation et diffusion de recherches de qualité sur le recrutement, la formation, la rétention et le bien-être des enseignants dans un certain nombre de pays

6. Les produits et réalisations ci-après correspondent à ce résultat escompté :

- (a) six études sur la situation en matière d'éducation et de protection de la petite enfance au Burkina Faso, en Éthiopie, au Lesotho, au Nigéria, en République du Congo et en Afrique du Sud ont été menées à bien. Un atelier régional a également été organisé, durant lequel les conclusions de ces études ont été examinées. Il a fait l'objet d'un rapport publié en anglais, qui sera traduit en français et en portugais pour une plus large diffusion ;

- (b) la publication d'une série de fascicules intitulée *Principes de la formation des enseignants* a débuté. Cette collection vise à contribuer à l'enrichissement des connaissances des décideurs, des planificateurs et des gestionnaires de la formation des enseignants actifs aux niveaux institutionnel et national en Afrique. Ses trois principaux objectifs sont les suivants : (i) assurer le suivi des modifications apportées aux politiques et de leurs effets sur la gestion de la formation des enseignants ; (ii) mettre en évidence les problèmes auxquels on se heurte actuellement dans le cadre de la conception et de la gestion de la formation des enseignants ; (iii) expliciter et faire connaître les techniques de planification et de gestion susceptibles d'être appliquées à la formulation de politiques appropriées pour la formation des enseignants dans les différents États membres ;
- (c) un manuel destiné aux planificateurs de l'éducation a été publié. Il permet l'autoformation des responsables de politiques éducatives et comprend des chapitres sur la microéconomie et la macroéconomie et sur leur pertinence dans le cadre de la planification de l'éducation.

Résultat escompté 3 : Appui aux efforts menés au plan national en vue d'atteindre les objectifs de l'EPT, au moyen d'une formation à l'utilisation des TIC dans l'éducation et à l'intention des directeurs et gestionnaires d'établissements scolaires, dans un certain nombre de pays

7. Les produits et réalisations correspondent à ce résultat escompté :

- (a) une étude sur l'expérience de l'Afrique du Sud en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies au service de la formation des enseignants a été menée en partenariat avec l'IIPE (cette étude est prête à être publiée) ;
- (b) une étude consacrée à l'élaboration d'un cadre de compétences en matière de TIC dans l'éducation à l'intention des enseignants africains a été réalisée, en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Les conclusions de cette étude ont été présentées lors de la conférence consacrée à l'apprentissage en ligne en Afrique, qui s'est tenue à Accra (Ghana) en mai 2008 ;
- (c) une formation portant sur l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques dans le cadre de la formation des enseignants a été organisée en février 2008 en Éthiopie, en coopération avec la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO. Soixante-dix formateurs d'enseignants venus de 26 établissements éthiopiens de formation des enseignants ont participé à cet atelier ;
- (d) des normes applicables aux enseignants ont été élaborées avec l'aide des TIC à l'intention des ministères de l'éducation d'Afrique, qui définissent des critères et des compétences en s'appuyant sur les outils électroniques. Trois ateliers seront organisés dans les communautés économiques régionales (CER) de l'Union africaine – CEDEAO (juillet 2009), SADC (septembre 2009) et CAE (novembre 2009) ;
- (e) un CD-ROM interactif, adapté au rythme de chacun et agréable à consulter, consacré à la gestion du VIH et du SIDA dans le secteur de l'éducation, a été mis au point à l'intention des formateurs d'enseignants et des responsables de l'éducation. ONUSIDA a financé ce projet ;
- (f) en juin 2008, au Soudan, une formation aux TIC axée sur le perfectionnement des enseignants a été organisée. Elle avait pour principal objectif de doter les formateurs d'enseignants de nouvelles compétences pédagogiques afin qu'ils puissent exploiter pleinement le potentiel de la technologie et dispenser ainsi un meilleur enseignement à

leurs étudiants et se familiariser avec les stratégies visant à intégrer judicieusement la technologie dans les programmes scolaires et à l'utiliser comme outil d'apprentissage.

Résultat escompté 4 : Renforcement des partenariats efficaces avec les parties prenantes concernées dans le domaine de la formation des enseignants, tout particulièrement dans les pays participant à l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique (TTISSA)

8. Les produits et réalisations correspondent à ce résultat escompté :

- (a) des ateliers sur l'utilisation des CD-ROM de l'IIRCA sur le VIH et le SIDA en salle de classe ont été organisés avec succès grâce à une coopération étroite avec le plus important syndicat d'enseignants d'Afrique du Sud – le Syndicat démocratique des enseignants d'Afrique du Sud ;
- (b) un CD-ROM de formation des formateurs d'enseignants et des responsables de l'éducation à la gestion du VIH et du SIDA dans le secteur de l'éducation a été mis au point en partenariat avec ONUSIDA (voir résultat escompté 3, (e)) ;
- (c) des ateliers et des réunions de planification ont été organisés en collaboration avec la Commission de l'Union africaine afin de contribuer à la mise en œuvre d'activités dans le domaine de l'éducation, au titre de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique.

CONTRAINTES ET DÉFIS

9. L'IIRCA reste confronté à un problème majeur : il ne dispose d'aucun immeuble de bureaux, nécessaire pour qu'il puisse s'acquitter convenablement de ses fonctions. Cela fait plus de deux ans que le Gouvernement éthiopien a fait don d'un terrain de premier ordre pour la construction d'un tel immeuble, mais les fonds nécessaires font défaut. L'Institut, en coopération avec le Ministère éthiopien de l'éducation, étudie diverses possibilités de financement.

10. Jusque très récemment, l'Institut n'employait que très peu de personnel recruté au plan international dans son cadre organique. Cette situation s'est quelque peu améliorée à la suite du recrutement d'un Spécialiste du programme (planification de l'éducation) (P-3) en janvier 2007 et de la nomination d'un Coordonnateur du programme en septembre 2008. Cependant, dans le même temps, le Directeur a été muté et deux autres membres du personnel recrutés localement – le secrétaire principal et l'Attaché d'administration – ont également quitté l'Institut. Depuis novembre 2008, l'administrateur adjoint, recruté en juillet 2008, s'occupe des questions financières et de personnel.

11. La pénurie de ressources financières est une autre source de grande préoccupation. Le budget ordinaire alloué à l'Institut sert essentiellement à couvrir les dépenses de personnel, ce qui ne laisse que peu de ressources pour la mise en œuvre du programme. Pour remédier à cette faiblesse, on s'emploie actuellement à obtenir des ressources extrabudgétaires. Cependant, la tâche s'avère très difficile, étant donné que nombre de donateurs sont plus enclins à verser des fonds directement aux pays. À cet égard, l'IIRCA tient à remercier le Gouvernement de la République populaire de Chine pour son don d'un montant de 750 000 dollars des États-Unis, destiné à financer les activités de l'Institut. Dans le cadre de sa stratégie pour 2010-2011, l'IIRCA envisage de renforcer son partenariat avec les bureaux de l'UNESCO dans le cadre de l'élaboration de projets communs à soumettre aux donateurs.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

12. Le Comité exécutif du Conseil d'administration s'est réuni en avril 2009 à Addis-Abeba. Plusieurs décisions ont été prises, notamment celle d'approuver le rapport d'examen à mi-parcours sur la mise en œuvre du Plan stratégique (2005-2010). En outre, le Comité exécutif a recommandé l'élaboration d'un nouveau plan pour les trois prochains exercices (2010-2011, 2012-2013, 2014-2015), qui tient compte des nouvelles directives fixées en ce qui concerne l'élaboration des politiques relatives aux enseignants.

13. Afin d'avoir un impact plus important sur le terrain, l'Institut continuera de mettre en œuvre ses activités de programme au niveau sous-régional en coopération avec les communautés économiques régionales (CER) de l'Union africaine, en étroite consultation avec les bureaux nationaux et multipays de l'UNESCO et sous la coordination générale du BREDA.

14. S'agissant des ressources financières, le budget de l'IIRCA a été revu à la hausse dans le Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (document 35 C/5). Cependant, des ressources extrabudgétaires seront nécessaires pour la mise en œuvre du programme.